



ACCIDENT DE THANN

LA FAMILLE CHEMINOTE À NOUVEAU ENDEUILLÉE !

Un cheminot d'une entreprise sous-traitante est décédé ce mardi 28 octobre 2025 lors de travaux sur un chantier.

Au-delà de l'enquête qui devra déterminer les circonstances de ce tragique accident, c'est la politique de sécurité de la SNCF qu'il faut réinterroger.

Un accident est survenu lors de la réalisation d'un chantier de remplacement de plaques béton à proximité de THANN (département du Haut-Rhin).

Un cheminot est décédé suite à la chute de l'une de ces plaques.

La fédération CGT des cheminots adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à ses collègues.

Elle exprime toute sa solidarité et demeure à leurs côtés en ces moments douloureux.

Sans anticiper les résultats des enquêtes en cours, il est indispensable que la direction du GPU SNCF prenne enfin en compte les nombreuses alertes lancées par la CGT.

Depuis des mois, la fédération alerte sur la réduction des moyens alloués à la sécurité et au bon déroulement des chantiers, ainsi que sur le recours croissant à la sous-traitance qui fragilise les équipes et dilue les responsabilités.

La CGT pointe également le manque de formation et les conséquences directes de la fragmentation de l'entreprise.

Ce contexte complexifie la gestion des chantiers et accroît les risques pour les cheminots.

Face à la tragédie qui vient de frapper la famille cheminote, il est plus que jamais urgent de réévaluer la politique de sécurité au sein de la SNCF, de renforcer la formation du personnel et de privilégier une organisation qui garantisse la sécurité et la cohésion des équipes. Il en va de la responsabilité de la direction.

PERSONNE NE DOIT PERDRE SA VIE EN LA GAGNANT

